



[Traduction]

<b>Date</b>	2025-11-12
<b>Avis de la Commission</b>	CB-CDA 2025-101
<b>Instance</b>	Tarif 6 de la SOCAN – Cinémas (2017-2027)
<b>Commissaire</b>	Katherine Braun

[1] Le 10 novembre 2025, j'ai tenu une conférence de gestion de l'instance afin de discuter des préoccupations des parties concernant la divulgation d'information dans le cadre de leurs réponses à l'ordonnance 3 de l'Ordonnance CB-CDA 2025-095.

[2] Les parties ont indiqué que la SOCAN et MTAC devraient divulguer des renseignements sensibles qu'elles ne souhaitent pas partager avec l'autre partie. Les parties ont proposé de fournir plutôt une explication narrative.

[3] J'autorise les parties à répondre à l'ordonnance 3 de cette manière pour l'instant. J'examinerai leurs réponses et déterminerai si d'autres ordonnances sont nécessaires.

[4] Les parties ont déclaré que l'ordonnance de confidentialité ne nécessitait aucune modification et n'ont pas demandé de délai supplémentaire pour répondre à l'Ordonnance CB-CDA 2025-095. Je ne modifie donc pas ces éléments.